

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être présentée à la Chambre qu'avec le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

DEMANDE DE DIVULGATION DES PROJETS DE DÉCENTRALISATION

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. En guise d'introduction, j'aimerais indiquer que mon parti est heureux que le gouvernement décentralise les tâches de la Fonction publique au pays. Le ministre pourrait-il confirmer qu'il y aura une importante déclaration de principe faite à l'extérieur de la Chambre aujourd'hui, immédiatement après la période des questions concernant le ministère des Affaires des anciens combattants et les fonctionnaires à l'emploi de ce ministère?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce serait mieux placé que moi pour répondre à cette question.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je suis encore responsable du programme de décentralisation du gouvernement fédéral, et je suis heureux de voir que le chef de l'opposition maintient la position qu'il avait lui-même incorporée dans son programme. J'espère qu'il va parler avec son voisin qui me fait face, de même qu'à son autre voisin, car je suis sûr que le député de Saint-Hyacinthe est d'accord sur cette politique de décentralisation. Cet après-midi, le ministre des Affaires des anciens combattants doit faire une annonce à Charlottetown, parce que je crois que c'est l'endroit le plus approprié pour la faire à ce moment-ci, un lieu qui a vraiment besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

En ce qui a trait à la politique elle-même, j'ai déjà fait des déclarations et des discours à la Chambre à son sujet. Si on veut que je fasse une autre déclaration, monsieur le président, il me fera plaisir de la faire et, à l'occasion, je citerai les énoncés de politique que le député de Rocky Mountain (M. Clark) avait faits lorsqu'il était candidat à la direction de son parti.

[Traduction]

M. Clark: Il serait peut-être utile que le premier ministre nous dise qui est chargé de quoi et quelles fonctions il remplit depuis le dernier remaniement ministériel.

Questions orales

J'aimerais également signaler au ministre de l'Industrie et du Commerce que ce n'est pas de ce côté-ci de la Chambre qu'il y a des mécontentes qui obligent les ministres à démissionner.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Je demande qu'on explique une déclaration de principe que le ministre de l'Industrie et du Commerce a faite lorsqu'il occupait son ancien poste, en admettant que les facteurs qui ont été à l'origine de cette décision soient autres que les quatre élections complémentaires prévues dans l'Île-du-Prince-Édouard où le parti libéral est en difficulté; je voudrais donc que le ministre nous dise quand nous pourrions entendre, à l'appel des motions, une déclaration de principe en bonne et due forme qui ne traitera pas du principe général de la décentralisation mais qui précisera plutôt quelles garanties nous aurons de consultations avec les fonctionnaires et les autres groupes concernés, et quand nous connaîtrons les grandes lignes, car je présume qu'elles existent, indiquant les autres ministères qui feront l'objet d'une décentralisation éventuelle, ainsi que les autres régions du Canada qui profiteront de cette décentralisation.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, nous avons des consultations avec les gouvernements provinciaux. Dans chacune des consultations avec les syndicats en cause qui représentent les employés dont il s'agit, j'ai moi-même déclaré que je pensais, comme cela avait été noté par l'opposition l'an dernier, que la décentralisation était l'une des priorités du gouvernement. S'il faut que je répète mon discours, je le ferai ou je pourrai en envoyer une copie à l'honorable député. De toute façon, je crois que le programme se poursuit. Le premier ministre a été assez aimable de me demander de continuer le programme que j'avais instauré il y a un an. Cela progresse très bien, et il me fera plaisir d'informer la Chambre d'une façon plus complète dans les semaines qui viendront, parce que je vois que certains députés ont la mémoire courte et qu'ils ont besoin de se faire rappeler les choses.

[Traduction]

M. Clark: Nous nous passerons bien volontiers, pour notre part, d'une reprise du discours du ministre, mais nous aimerions que le gouvernement nous dise exactement quels plans il a prévus, quels secteurs des autres ministères seront décentralisés et nous aimerions le savoir le plus tôt possible pour que les Canadiens aient l'assurance que cette décentralisation s'inscrit dans un plan d'ensemble et qu'elle ne répond pas à quelques nécessités politiques qui accablent le parti libéral dans certaines régions.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, si l'honorable député est au courant, je puis lui rappeler que nous avons décentralisé des organisations à Vancouver, à Winnipeg, dans la province de Québec, à Terre-Neuve, dans Moncton, à Saint-Jean, Terre-Neuve, et je pense que l'honorable député est très mal avisé de m'accuser d'essayer de faire de la politique avec cela.